



LE BALTHAZAR : Atelier d'Oenologie

Date : 23/12/2010

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association LAC "LE BALTHAZAR" du 16/12/2010

Liste des adhérents présents:

Nouveaux adhérents : (ne prendront pas part aux votes)

Eric Hennequin, Dominique Lopez

Adhérents 2010 :

Jean-paul Puig, Batiste Barres, Edmond Escamilla, Jacques Dupuy, Jérôme Basmoreau, Laurent Robert, Alain Burgard, Bernard Burgan, Marc et Jacqueline Siaudeau, Laurent Fernandez, Eric Konsuer, Xavier Idiart, Alain Sorin, Clément Aymé, Philippe Renaudie, Eric et Véronique Fierro, François Glaizal, Joelle Robin, Thierry Prome, Lidwine Kempf, Marion Fabre

Conseil d'administration 2010 :

Président : Bruno ROBIN

Président adjoint : Max MAUREL

Trésorier: Karine GRIESEMANN

Trésorier adjoint : Alain SAVES

Chargés de missions : Christian MORIN, Cyril BONNAUD, Alain MAFFRE

Excusés : Secrétaire : Claude BEYNE, Chargés de missions : Philippe NALE et Marc TEULIERE

Le président a reçu un pouvoir d'un adhérent

Soit 34 adhérents présents sur 175 inscrits. Le quorum n'étant pas atteint (la moitié plus un membre), l'assemblée générale ordinaire est clôturée par le président.

Le président remercie cependant l'assemblée et souligne l'effort de participation.

Le Président ouvre une assemblée générale extraordinaire.

1. Bilan activités 2010

Introduction du Président.

Bilan de l'année par le président et son adjoint

- Nombre d'inscrits: 175 dont 95 Airbus, 26 ayant-droits, 23 retraités et 31 extérieurs.
- Nombre de dégustations: 10 avec une moyenne annuelle de 104 participants par dégustation contre 99 en 2009
- 8 séances de formation du niveau 1 à 4. Le président adjoint précise le moins d'engouement aux formations dues à une grande majorité d'adhérents ayant fait les 4 niveaux. Le souhait est de continuer sous une formule à déterminer.
- Village gourmand de la mer : 84 personnes
- Sortie annuelle : Week-end en côtes du Rhône, 43 personnes
- Sortie Yquem et ballade moelleuse : 50 personnes (capacité d'accueil des domaines)

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée
Le Rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financiers 2010 - Approbation des comptes de l'exercice

*Le trésorier présente l'état des comptes au 16 décembre 2010.

Les documents sont consultables lors de l'Assemblée Générale de ce jour et sur simple demande.
 D'autre part, le suivi des comptes se fait selon les modèles et instructions transmises par le Trésorier du LAC François GARCIA. Celui-ci analyse régulièrement les comptes de l'activité.

*Les dépenses de Formation consistent essentiellement à l'achat de différents vins.

COMPTE LE BALTHAZAR 2010		
	DEPENSES	RECETTES
Solde au 31/12/2009		2593,08
Intérêt bancaire		90,23
Achat Galette des Rois AG 2010	68,70	
Achat Cartes adhérents	83,72	
Dégustation CAZES Octobre 2008	527,82	
Dégustation Année 2009	9164,07	
Frais de bouche dégustation Année 2009	451,05	
Cotisations adhérents		10720,00
Remboursement cotisation LAC	950,00	
Achat vin pour Formation	154,15	
Frais de bouche réunion de bureau	444,00	
Achats divers	126,80	
Achats Village de la Mer	1605,21	
Participation Village de la Mer		840,00
Frais voyage Côtes du Rhône	6325,90	
Transport voyage Côtes du Rhône	2000,00	
Participation Voyage Côtes du Rhône		6750,00
Achat Château Yquem	3104,00	
Participation Château Yquem		2500,00
Subvention LAC		5500,00
Achat timbres	22,80	
Frais de Banque	93,14	
Achat cadeau Départ Retraite GARCIA	170,00	
Achat Pot AG du 16/12/2010	180,00	
Achat Verres	165,05	
TOTAL	25636,41	28993,31
SOLDE		3356,90

Les comptes sont positifs. L'excédent sert à anticiper les frais des premières dégustations et à palier aux rentrées des cotisations. (Dégustation de janvier 2011 et le projet de refaire la ballade moelleuse).

Point prit en compte lors du prévisionnel 2011.

Détails des événements :

VOYAGE COTES DU RHONE 2010		
	DEPENSES	RECETTES
Hôtel + Repas du soir AVIGNON	1608,90	
Visite + Dégustation Palais des Papes	877,50	
Repas Midi Château Neuf du Papes	1032,50	
Visite Caves Patriarche		
Hôtel VIENNE	1385,00	
Repas midi Restaurant du Vivarais	1382,00	
Frais Chauffeur	40,00	
Transport voyage en Bourgogne	2000,00	
Participation Voyage en Bourgogne		6750,00
TOTAL	8325,90	6750,00
SOLDE	-1575,90	

VILLAGE DE LA MER		
	DEPENSES	RECETTES
Achat vins	205,37	
Prestation Huitres / Moules	1220,00	
Achat Fruits + Pain	74,00	
Achat Fromages	105,84	
Participation Village de la Mer		840,00
TOTAL	1605,21	840,00
SOLDE	-765,21	

VOYAGE CHÂTEAU YQUEM		
	DEPENSES	RECETTES
Repas Midi	2200,00	
Cadeau Chauffeur	24,00	
Transport Bus	880,00	
Participation voyage Château Yquem		2500,00
TOTAL	3104,00	2500,00
SOLDE	-604,00	

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée:

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Activité prévisionnelle 2011

Les dates des dégustations sont définies en fonction des disponibilités de la salle Georges Sand et en dehors des vacances scolaires.

Nota : Les thèmes et les intervenants sont à titre indicatif et peuvent changer en cours d'année.

Rappel : La dégustation de janvier 2011 et le projet de refaire la ballade moelleuse sont pris en compte dans le prévisionnel.

Projets 2011	jours	dates	Vins	Domaines	Intervenants	Région
janvier	mardi	25-janv	Theme Horizontale	Ou en est le millésime 2001?	JH Virchenaud	
février	mardi	08-févr	Corbières	Domaine de la Lauze	Christian Caverivière	Languedoc
mars	jeudi	17-mars	Pomerol / St Emilion	Château La Ganne	Paule et Michel Dubois	Bordeaux
avril	jeudi	14-avr	Cotes de la Malepère	Domaine Guilhem	Bertrand Gourdou	Languedoc
mai	jeudi	12-mai	Canon Fronsac	Château Haut Canon	Zita et J.Jacques Dubois	Bordeaux
juin	mardi	07-juin	Pic st Loup	Le chemin des Rêves	Benoit Viot	Languedoc
septembre	jeudi	15-sept		Fromages	Betty	
octobre	mardi	11-oct		Les "Vins de table"	Cave, la cave sprirituelle	
novembre	jeudi	17-nov		l'Andalousie	Sophie	Espagne
décembre	mardi	06-déc		Les Chablis	Christophe	Bourgogne

A ces dates s'ajouteront :

- Les séances de formation : A déterminer en CA
- La sortie annuelle : La Loire
- Les éventuels événements : Village gourmand
- : Sortie Yquem 2
- : Vendanges de novembre

Voyage en Loire	2000
Sortie découverte au Domaine Maories Madiran et Pacherenc, Vendanges	900
Yquem 2	600+950 (bus)
Village gourmand	1240
	4140

1650 (reliquat 2010)

Estimation 2011		
Cotisation 2011 (base 2010)	10090	
Subventions LAC (base 2010)	5400	
S/Total 1	15490	
Dégustations 2011	11350	Déduction de 1600€ pour janvier 2011, reliquat 2010
Evénements 2011	4140	
S/Total 2	15490	
<i>Ecart</i>	0	

Cette estimation tient compte qu'à ce moment, la demande de budget ne nous est pas parvenue. Le tableau est donc fait sur la base réactualisée de 2010.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée:
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Le Président rappelle l'importance de démarrer les séances de dégustation à l'heure.

Il est important également de répondre sérieusement aux convocations en indiquant ou non sa participation et de prévenir le cas échéant de son absence, de manière à prévoir l'intendance (en particulier la quantité de bouteilles) et ainsi de permettre aux personnes sur une éventuelle liste d'attente de participer à la soirée.

4. Montant cotisations 2011

Il est rappelé que la cotisation reste modeste comparativement à tout ce qui est mis à disposition par le LAC (bâtiment, chauffage, gardiennage, sécurité etc...).

Le BALTHAZAR souhaite conserver cette politique pour permettre la participation du plus grand nombre

Ces montants ont été soumis au vote du Conseil d'administration et adoptés par celui-ci en préambule de l'AG

	COTISATION 2011		
	BALTHAZAR	LAC	TOTAL
Airbus Operations Toulouse et ayant droit	55 €	0 €	55 €
Retraité adhérent ARAT	55 €	0 €	55 €
Extérieur (y compris Central Entity)	70 €	50 €	120 €

5. Règlement intérieur

Compte tenu de l'activité du BALTHAZAR et afin que chacun prenne ses responsabilités, un règlement intérieur est établi.

Le point suivant a été ajouté :

Point ajouté sur article 2* :

Cas de membres extérieurs élus au CA :

« Selon besoin et augmentation de la section, le nombre des membres du CA peut passer à 10 membres. En cas d'élection au conseil d'administration, un membre extérieur verra sa cotisation du même montant en vigueur que celle d'un adhérent interne.

- *Son montant à l'adhésion au LAC restera inchangé.*
- *La différence sera rétrocédée par Balthazar.*

Cette considération prend effet après 2 ans révolus passé au conseil d'administration de Balthazar. Elle est applicable à deux personnes maximum au sein du CA. »

Suite au règlement du LAC, le point cité, n'est pas soumis au vote, il est pour information. Le règlement sera signé par le président et secrétaire et remis au LAC

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

6. Inscriptions 2011

Les inscriptions 2011 sont ouvertes depuis début décembre. Elles se font désormais en ligne sur :

<http://lac.ceairbus.com/oenologie/adhesion.php>

Le site du CE a changé, le site du LAC est en construction et pourrait héberger le site de Balthazar, l'adresse sera communiquée ultérieurement

En complément de l'adhésion, il est convenu de s'acquitter de sa cotisation :

Chèque correspondant à l'inscription au BALTHAZAR (à l'ordre de LAC LE BALTHAZAR ou LE BALTHAZAR)

Chèque correspondant à l'inscription au LAC si nécessaire (à l'ordre du LAC)

L'adresse courrier interne sera communiquée ultérieurement

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

Toute personne non inscrite ne pourra participer aux activités du BALTHAZAR

7. Renouvellement Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est démissionnaire.

Les membres du CA précédent se représentent.

Bruno ROBIN, Max MAUREL, Karine GRIESEMANN, Alain SAVES, Claude BEYNE, Philippe NALE, Christian MORIN, Cyril BONNAUD, Alain MAFFRE et Marc TEULIERE

Il y a eu deux candidatures précédant l'AG, sans suite.

Cette liste est soumise au vote de l'assemblée.

Cette liste est acceptée à l'unanimité.

Le CA se réunira pour l'élection du bureau et la répartition des postes

8. Questions diverses

1 « Il est vraiment nécessaire de commencer à l'heure. »

Nous ferons le maximum pour respecter cette règle, malgré le fait qu'en général, il n'y est qu'une trentaine de personnes présentes à l'heure.

2 « Le nombre de vins doit être limité à 8 maximum. »

Depuis le début, nous proposons aux intervenants, vigneron ou œnologues, de présenter 6 à 8 vins. Nous appuierons dans ce sens.

Il est rappelé que les adhérents doivent se conformer à la législation concernant la consommation d'alcool.

En cas d'incidents la responsabilité du club est engagée.

Alcotest et Éthylotest sont disponibles sur demande. L'éthylotest est efficace ½ heure après le dernier verre dégusté.

9. Conclusion

Le Président, ainsi que le conseil d'administration, remercient toutes les personnes qui aident au bon fonctionnement de l'activité, notamment les élus du CE pour leur soutien et la mise à disposition des locaux sans lesquels cette activité ne pourrait exister, remercient également la disponibilité des adhérents en fin de dégustations et clos ainsi la séance par le verre de l'amitié.

Le Président

Bruno ROBIN